FRANCE RELANCE OUTRE-MER : L'ÉTAT DOIT ALLER PLUS LOIN POUR MIEUX RÉPONDRE AUX RÉALITÉS LOCALES

AVIS DE SUITE DU CESE - FÉVRIER 2022

Dans son avis *Plan de relance et sa déclinaison territoriale dans les Outre-mer* de janvier 2021, le CESE appelait à une réelle territorialisation via des plans de relance dotés chacun de budgets dédiés et servant de déclencheurs à de profondes transformations économiques, sociales et environnementales. Un an après, le CESE constate une **première étape réussie du plan**, avec une promesse budgétaire tenue, mais des **réponses trop parcellaires** pour répondre aux besoins des populations. La territorialisation est perfectible tant dans ses méthodes que dans ses buts et les objectifs notamment de transition écologique et de cohésion sociale seront difficilement atteints.

1,890

MILLIARD D'EUROS

dédiés par l'Etat, pour la territorialisation, dont 853 millions d'euros déjà engagés.

Comment aller plus loin dans la territorialisation, la co-construction et l'expérimentation ?

LES RAPPORTEURS :

Inès Bouchaut-Choisy
ines.bouchaut-choisy@lecese.fr
01 44 43 64 42

Cheffe d'entreprise et directrice du Comité de Tourisme de St Barthélemy, Inès Bouchaut-Choisy siège pour le Groupe Outre-mer dans les Commissions Education, culture et communication, Participation démocratique, Cannabis et les Délégations Droits des femmes et égalité et Outre-Mer.

Olivier Mugnier
olivier.mugnier@lecese.fr
01 44 43 64 16

Olivier Mugnier représente les Coop HLM (Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM). Membre du groupe de la Coopération, il siège aux Commissions Affaires européennes et internationales, Territoires, agriculture et alimentation, Participation démocratique et à la Délégation aux Outre-mer.

LE MONTANT TOTAL DES FONDS D'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS S'ÉLÈVE À **4 MILLIARDS D'EUROS RÉPARTIS :**

- **1 400 millions** (La Réunion,) **886 millions** (Martinique), **761 millions** (Guadeloupe), **602 millions** (Mayotte), **260 millions** (Guyane)
- **54 millions** (Wallis-et-Futuna), **29 millions** (Polynésie française), **26 millions** (Nouvelle-Calédonie)
- **43 millions** (Saint-Barthélemy et Saint-Martin)
- **13,7 millions** (Saint-Pierre-et-Miquelon)

Le CESE présente **18 préconisations** pour réajuster le déploiement du plan dans les territoires d'Outre-mer en lien avec les acteurs locaux et pour apporter des réponses urgentes aux besoins essentiels économiques et sociaux de chaque territoire.

LES PRÉCONISATIONS DU CESE POUR AMÉLIORER LA CONCERTATION ET LA CO-CONSTRUCTION AVEC LES TERRITOIRES ULTRAMARINS

1 RENFORCER LA TERRITORIALISATION DU PLAN DE RELANCE

- ***ASSOCIER DAVANTAGE LES TERRITOIRES AUX DÉCISIONS ET AUX ÉVALUATIONS POUR AMÉLIORER LA RÉPONSE À LEURS BESOINS :***
  Encourager l'État et les collectivités territoriales à soutenir les expérimentations portées par les acteurs locaux, notamment ceux de l'Economie sociale et solidaire pour apporter des réponses concrètes et immédiates aux besoins essentiels des populations les plus vulnérables..

- ***CRÉER DES FILIÈRES D'EXCELLENCE ET DÉVELOPPER LA FORMATION :***
  L'État et les collectivités territoriales doivent définir et mettre en œuvre une politique de **filières d'excellence propre à chaque territoire**, par de la recherche, de la formation et le soutien aux industries innovantes ou de transition. **Accompagner la sortie de PGE** et bâtir une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

- ***ÉTABLIR EN URGENCE DES TABLES D'ÉQUIVALENCE DE NORMES AUX SPÉCIFICITÉS OM :***
  Désigner un coordonnateur pour faciliter le montage des dossiers et réduire les difficultés structurelles et le manque d'ingénierie. Aider rapidement (par dérogation préfectorale/loi ESSOC) les collectivités territoriales à créer, en s'inspirant d'autres pays proches des réalités des Outre-mer, une **table d'équivalence de normes applicables** (construction, procédés, matériaux).

2 SOUTENIR DAVANTAGE LES ENTREPRISES ULTRAMARINES ET L'EMPLOI

- ***DÉCLINER DANS TOUS LES TERRITOIRES LE COMITÉ STRATÉGIQUE POUR LE TOURISME :***
  Créer dans les territoires un **Comité stratégique du tourisme** (réel fer de lance de l'économie ultramarine) afin que les acteurs et organes de gouvernance partagent une vision commune et co-construisent dans une dynamique collective un projet **touristique durable** qui leur soit propre.

3 RÉPONDRE À UNE SITUATION SOCIALE EXPLOSIVE

- ***LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ :***
  Vérifier la déclinaison des dispositifs de la « Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté » dans les 11 collectivités ultramarines.

Accompagner la montée en puissance des actions sociales (communes et associations) en rendant accessibles à tous les Outre-mer les budgets supplémentaires votés.

- ***FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS :***
  Engager en urgence un plan pour **rendre plus accessibles les services publics,** en priorité l'éducation, la santé, la sécurité et la justice (en créant des Maisons de services au public, en renforçant l'ingénierie territoriale...). Afin de **lutter contre les inégalités et garantir un accès pour tous et toutes à leurs droits et aux services publics,** ce plan doit être engagé directement par l'Etat pour ses missions régaliennes et par les collectivités territoriales (en les dotant d'infrastructures et de ressources en adéquation avec leur évolution démographique) pour les compétences transférées.